



# ASSOCIATION THOUARS SAINT MICHEL

**Du 24 au 26 septembre 2010  
FOIRE EXPO DE THOUARS**

Ne pas remplir
Hall :
N° de stand :
Code client :

## dossier d'inscription

**(à nous retourner impérativement accompagné  
d'un chèque d'acompte de 50 % du montant total avant le 15 juin 2010)**

- LIEU** : ..... Centre ville – 79100 THOUARS
- STRUCTURE** : ..... Stand (sous tivoli) cloison de séparation, surface moquetée, branchement électrique, éclairage par multiple de 3 m<sup>2</sup>, petite enseigne.
- STAND** : ..... Aucun montage/démontage ne sera autorisé en dehors des heures indiquées ci-dessous (sauf cas particuliers) :
- DATE DE MONTAGE** : ..... Les emplacements seront mis à la disposition des exposants le jeudi 23 septembre 2010 à partir de 8 heures.  
Les installations devront être obligatoirement terminées le vendredi matin dernier délai : 10 heures.  
Le vendredi matin, il sera impossible d'accéder avec les véhicules utilitaires.
- DATE DE DEMONTAGE** : ..... L'enlèvement des marchandises, objets exposés ou matériel d'exposition, est interdit pendant toute la durée de la Foire.  
Cet enlèvement ne pourra avoir lieu que le jour de la clôture, à partir de 19 h.
- HORAIRES DE LA FOIRE** : .....  
Vendredi 24 sept : de 10 h à 19 h  
Samedi 25 sept : de 10 h à 19 h  
Dimanche 26 sept : de 10 h à 19 h
- RESTAURATION** : ..... Sur place, parking gratuit exposants et visiteurs.
- DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : ..... Les demandes d'admission doivent parvenir au secrétariat de l'Association Thouars Saint Michel – BP 183 – 79103 THOUARS Cedex pour le 15 JUIN 2010.  
Les demandes seront prises en compte par ordre d'arrivée - le cachet de la poste faisant foi.
- REGLEMENT** : ..... Seules les demandes accompagnées du versement réglementaire seront enregistrées.  
Chèque à libeller au nom de : ASSOCIATION THOUARS SAINT MICHEL  
Le défaut de paiement du solde après la date du 10 septembre 2010, annulera purement et simplement l'inscription.  
En cas d'annulation de la part de l'exposant : aucun remboursement sera effectué par l'Association.  
Dans le cas où la Foire n'aurait pas lieu, la responsabilité de la ville de Thouars et de l'Association serait exclusivement limitée au remboursement pur et simple des sommes versées par les exposants (sauf les droits d'inscription obligatoires)  
La fourniture d'une attestation de RC en cours de validité est obligatoire

ADRESSE EXPOSANT (pour correspondance)

Raison sociale ou nom commercial: .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
☎ : ..... Fax : .....  
Site Web : ..... E-mail société : .....  
**Obligatoire : N° TVA intracommunautaire** : .....  
**Obligatoire : Compagnie d'assurance et n° de contrat** : .....

RESPONSABLE DU DOSSIER:

M/Mme : ..... fonction : .....

CARACTERISTIQUE D'EXPOSITION : (mention obligatoire pour validation inscription)

**(impératif d'indiquer le matériel ou produits réellement exposés) :**

.....  
.....

- Artisan       Fabricant       Revendeur       Artiste

T.S.V.P.

**DROITS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 90 € HT**

Toute participation (stand + inscription) donne droit à :

- 10 entrées gratuites : *les entrées gratuites incluses dans le droit d'inscription ne pourront en aucun cas être revendues.*
- Vous pouvez également commander des entrées pour vos clients par carnet de 25 entrées à demi-tarif : voir bon de commande ci-joint.
- insertion : publicité site internet du Pays, bandeau publicitaire pour stand.
- parking exposant.

<b>TIVOLI A ou B : stand de 9 m<sup>2</sup> soit 3X3 m</b>			<b>TIVOLI B : stand de 8 m<sup>2</sup> soit 4X2 m</b>		
Stand une ouverture	.....X 265 € HT	= ..... €	Stand une ouverture	.....X 245 € HT	= ..... €
Stand avec angle (quantité limitée)	.....X 315 € HT	= ... .....€	Stand avec angle (quantité limitée)	..... X 295 € HT	= ..... €

**AUTOMOBILES, CARAVANES, CAMPING-CAR (en extérieur)**

➤ Surface extérieure (minimum 150 m<sup>2</sup>) : .....X 2,50 € HT = ..... €

**PLEIN AIR, VERANDAS, PISCINES etc... (en extérieur)**

➤ Surface extérieure (minimum 30 m<sup>2</sup>) : .....X 2,50 € HT = ..... €

**SUPPLEMENT BRANCHEMENT ELECTRIQUE (extérieur)**

(Nombre) .....X 45 € HT = ..... €

**SUPPLEMENT RACCORDEMENT D'EAU**

(Nombre) .....X 30 € HT = ..... €

**RECAPITULATIF REGLEMENT :**

**Droits d'inscription (obligatoire) :.....90,00 €**  
 Stand et options ..... €  
 Total HT : ..... €  
 TVA 19,6 % : ..... €  
 TOTAL TTC :  €

**Je verse à ce jour ..... € TTC**  
**représentant 50 % du TOTAL : par**  
**chèque ou par virement bancaire à**  
**l'ordre de THOUARS SAINT MICHEL**  
**(aucun dossier ne sera pris en**  
**compte sans acompte)**

Banque	Agence	N° compte	RIB	Motif	Domiciliation	N° TVA
15749	36322	00010920401	70	FSM 2007	CMM Thouars	FR 79 489 869 875

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement général de la Foire Expo ainsi qu'un exemplaire du règlement de sécurité, auxquels j'adhère sans réserve.

A .....

Cachet et signature

(Précédés de la mention « bon pour accord »)

Le .....

Nom et fonction du signataire :

**Vos contacts avant et pendant la Foire Expo :**

Coordinatrice de la Foire : Sophie JACOMET : 05.49.68.22.65 - 06.24.64.64.48  
[sophie.jacomet@ville-thouars.fr](mailto:sophie.jacomet@ville-thouars.fr) - Fax : 05.49.68.16.09